

Textes réunis sous la direction de
Catherine Bernié-Boissard et Danièle Julien

AUTOUR DE NÎMES ET DE SA RÉGION

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
FRANCE

L'Harmattan Hongrie
Könyvesbolt
Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'Harmattan Italia
Via Degli Artisti, 15
10124 Torino
ITALIE

© L'Harmattan, 2004
ISBN : 2-7475-7401-6
EAN : 9782747574013

Remerciements

Remerciements à Catherine Musson, Fabienne Ventéo, Pascale Roussel, pour leur contribution à la réalisation de ce volume et à Sabine Coudassot-Ramirez, Emmanuel Gleyze et Léon Krings pour leur relecture attentive.

Pour tout contact

Rencontres universitaires de Vauban
Bibliothèque du Centre universitaire de Nîmes
Rue du Dr Salan
30021 NIMES Cedex 1
buvauban@unimes.fr

Préface

Récemment érigé par décision ministérielle en établissement autonome, le Centre universitaire de Nîmes a, dès l'origine, pris une initiative culturelle originale dont le présent recueil de conférences porte témoignage. Avec la création des Rencontres universitaires de Vauban, enseignants chevronnés et jeunes chercheurs sont allés à la rencontre et au contact du public le plus large et le plus diversifié. C'est tout naturellement autour de la bibliothèque que ces manifestations se sont déployées, l'objectif étant à la fois de faire de l'université un foyer rayonnant dans la ville, et de donner à connaître les travaux réalisés par les enseignants-chercheurs.

Les textes que l'on va lire ont été réunis selon une double problématique pluridisciplinaire et régionale. Pluridisciplinaire, comme souhaite le devenir à terme l'université de Nîmes. Pluridisciplinaire aussi, en raison de la variété des thématiques abordées : on trouvera dans ce premier recueil des conférences historiques, géographiques, sociologiques, économiques, littéraires...etc. Problématique régionale, car c'est le territoire du Languedoc-Roussillon qui est en définitive le sujet commun de ces communications.

Philippe Martel, historien particulièrement attentif aux problèmes linguistiques, ouvre la réflexion en présentant la personnalité historique, sociale et culturelle d'une région qui entre Rhône et Pyrénées a nourri une haute civilisation et revendique une identité que les luttes occitanes ont, au cours des dernières années, mis au premier plan de l'actualité. À en croire le géographe grec Strabon, c'est la culture de la vigne qui crée la ligne de partage entre le Nord et le Sud : Geneviève Gavignaud-Fontaine montre que c'est par le vin que la Narbonnaise antique puis médiévale a su identifier son terroir. Ce qu'elle appelle des « atouts ancestraux » a été confronté depuis le milieu du XIX^e s. et plus encore dans la période contemporaine au défi économique de la qualité et de la rénovation. C'est également à un défi que la population du Languedoc-Roussillon doit faire face au lendemain de la Deuxième Guerre Mondiale : celui de la reconstruction, mais également sur une terre profondément marquée par l'esprit de rébellion et de résistance, celui des mutations de l'après-guerre. Patricia Boyer évoque notamment la perception que les Languedociens ont eue de la guerre froide, avec ses conflits locaux, du partage de la Palestine à la guerre de Corée, du blocus de Berlin à la mise en œuvre du Plan Marshall...

Pays d'oc, le Languedoc-Roussillon l'est par toutes ses fibres. Danièle Julien montre que la langue des troubadours n'est pas simplement devenue un héritage, mais qu'elle continue de s'inscrire dans le paysage le plus contemporain. Même si elle est en danger, la langue d'oc poursuit son aventure, et la conférencière braque les projecteurs sur deux fortes personnalités de la littérature d'aujourd'hui, le Nîmois Robert Lafont et le Montpelliérain Max Rouquette. Leurs œuvres, loin de constituer une survivance folklorique ou une curiosité locale, représentent une manière neuve et aiguë de

voir le monde et marquent en définitive « une immense confiance dans l'avenir ». Une société qui a confiance dans l'avenir est aussi une société profondément vivante. Pour Sébastien Fournier, la fête « dans tous ses états » témoigne d'une vie originale et multiforme. Prenant la Provence pour champ d'études – mais son analyse est à bien des égards fondée pour le Languedoc-Roussillon –, l'ethnologue souligne la fonction de socialisation de la fête, qui n'est pas contradictoire avec le caractère subversif que peuvent revêtir des manifestations folkloriques ou plus organisées. Car, ainsi que le dit Jean Duvignaud, la fête est à la fois le temps du vertige et celui de l'interpellation de tous les pouvoirs...

C'est aussi d'une question de pouvoir que traite Véronique Thireau, lorsqu'elle évoque dans le champ régional les modèles traditionnels de la formation : opposition entre un Nord marqué par le poids de l'industrie et un Sud caractérisé par l'enseignement général en phase avec le développement économique actuel. L'économiste met en effet en relation le niveau de formation et de qualification des jeunes et la trajectoire du développement régional.

Nîmes conclut cette série de contributions. À l'image de cette ville plus de deux fois millénaire, c'est dans la longue durée que se sont inscrits les trois auteurs publiés. Jean Meyers évoque pour sa part la figure mal connue de la comtesse Dhuoda appartenant à la famille de Charlemagne, qui a suscité des recherches érudites à partir de la découverte de son *Liber Manualis*. Écrit par une mère pour son fils absent, cet ouvrage plein de métaphores enseigne des valeurs formatrices de la personnalité, en même temps qu'il est un reflet de la culture chrétienne de l'époque. Il a une fonction éthique et une visée éducatrice.

C'est une autre face de la réalité nîmoise qu'aborde l'historien Marc Cholvy. Le rêve du chef-lieu du département

du Gard a toujours été d'être une ville de commandement en Languedoc oriental. Au XIX^e s., elle peut y prétendre, à la fois parce qu'elle est la plus peuplée du Languedoc-Roussillon et parce qu'elle en est le principal pôle économique. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'elle soit le siège de la première Caisse d'Épargne de la région, fondée en 1826. Ville ouvrière, liée à l'industrie textile, Nîmes, selon le Maire de l'époque, est une cité où « les ouvriers travaillent et gagnent beaucoup ». Vision optimiste puisque dix ans après son ouverture, quelques centaines seulement disposeront d'un livret. Il est intéressant de noter avec l'auteur qu'elle deviendra la Caisse régionale la mieux implantée au sein de la classe ouvrière. Par la suite, son ouverture sur le monde rural permettra d'en faire une des banques de dépôt qui contribuera le mieux au développement urbain. Celui-ci est, pour Catherine Bernié-Boissard, le théâtre permanent d'un conflit entre unité et diversité. Unité de la ville qui s'est construite dès l'époque latine sur la diversité des quartiers. Unité qui a subi au XX^e s. des ruptures essentielles avec la création des quartiers périphériques. Unité qui, aujourd'hui, est mise en cause par des phénomènes de sécession urbaine. D'où la problématique soulevée par la géographe : comment faire société dans la ville contemporaine, de quelle manière y vivre ensemble ?

Cette publication illustre à la fois la vitalité et l'ambition du nouveau Centre universitaire nîmois. D'évidence, elle appelle une suite : celle-ci appartient aux enseignants-chercheurs comme à la ville, qui intègre chaque jour davantage la fonction universitaire dans l'imaginaire collectif.

Catherine BERNIÉ-BOISSARD
Danièle JULIEN

Histoire(s) d'Occitanie ?

Voilà un pays étrange : il n'apparaît sur nulle carte dans nul atlas historique. Pour le voir, il faut se tourner vers les cartes linguistiques qui révèlent alors l'aire d'une langue romane distincte du français, l'occitan : elle recouvre en gros le tiers sud de la France, avec des prolongements réduits en Espagne (la Val d'Aran) et dans les Alpes piémontaises. Mais aux yeux de l'historien seules valent les limites des provinces d'Ancien Régime qui recouvrent cet espace : de l'Aquitaine à la Provence en passant par le Limousin, l'Auvergne, le Languedoc...

Cet historien, surtout s'il est français, se trouve donc face à cette entité occitane confronté à deux problèmes. L'un est épistémologique : s'il est concevable de dire l'histoire de territoires ayant eu à un moment une existence politique, comme les « provinces » citées plus haut, il l'est beaucoup moins de poser le fait linguistique en fait d'histoire; en d'autres termes d'admettre que l'espace d'une langue, outil de communication, dessine aussi du même coup les contours d'un espace vécu, celui d'une culture propre, d'une communauté humaine partageant le même destin.

D'autant plus que surgit alors un second problème, d'ordre idéologique, cette fois. Une des missions de l'histoire, en France, est, depuis longtemps, de justifier l'existence de la Nation française, et de fournir les preuves de l'ancienneté glorieuse de cette existence. Identifier, au cœur de cette nation, un fait occitan recouvrant le tiers du territoire national, n'est-ce pas prendre le risque de casser l'harmonie de l'ensemble, en revendiquant l'existence, au sein du Peuple français, d'un autre peuple, minoritaire?

Et de fait, il y a eu, depuis le XIX^e s., des mouvements qui, dans le « Midi » de la France, ont défendu la langue et la culture de ce « peuple » occitan. Le fait que leur action se soit le plus souvent menée sur le terrain de la littérature n'empêche pas que le problème qu'ils posent reste entier. Le « Midi » n'est pas seulement une division géographique commode sur la carte de France, c'est aussi une entité dont on postule qu'elle a sa personnalité et son histoire. Ce que nous allons essayer de voir ici, c'est comment deux traditions historiographiques concurrentes ont abordé le problème du Midi occitan. Et comment, au-delà de ce qui, on le verra, renvoie souvent davantage à l'idéologie qu'à la science, on peut aborder le problème du rapport entre espace linguistique et espace d'histoire.

1. Du côté de l'histoire "nationale"

Quand cette histoire se met en place au XIX^e s., avec des auteurs qui sont assez tôt des universitaires, relayés par les manuels en usage dans le système scolaire, il est évident

qu'elle ne se pose pas la question occitane. Elle raconte l'histoire du Peuple français, et des longs combats qui lui ont permis de se constituer en Nation, autour d'un des États les plus précoces d'Europe. Dans cette perspective, les « provinces » n'apparaissent qu'au moment de leur absorption par l'État français, ou, à la rigueur, comme décor pour tel ou tel épisode de l'histoire nationale. Une fois annexées, elles ne sont plus lieu d'histoire autonome, mais simples cadres administratifs du Tout français, avant que la Révolution les remplace par d'autres cadres, les départements.

S'il n'y a guère de place pour la Provence ou le Languedoc – sinon à propos d'un événement sur lequel il faudra revenir –, comment pourrait-on envisager l'existence d'une « Occitanie » transprovinciale ? L'étude des provinces est donc laissée, au XIX^e s. et pendant une bonne partie du XX^e à d'autres acteurs, bien moins prestigieux et reconnus que les grands historiens nationaux. Des érudits locaux d'une part, menant dans le cadre des sociétés savantes de province des études ponctuelles sur telle ou telle région. Et d'autre part, sous la III^e République, des vulgarisateurs liés au monde de l'enseignement primaire ou secondaire, rédigeant pour les enfants des écoles de courts résumés de l'histoire des petits « pays » ou des départements qui constituent la France. Avec des règles claires : ces petits « pays » sont présentés comme de simples maquettes en réduction de la grande patrie offrant sur un espace réduit la même heureuse variété de paysages que la France toute entière. Leurs habitants étant, eux, Français de toute éternité, et seuls ceux de leurs grands hommes qui auront apporté quelque chose à la Nation seront pris en compte. L'enjeu affiché étant d'enseigner aux enfants,

à partir de l'amour de la « petite patrie » l'indispensable amour de la Grande¹.

Là encore, nulle possibilité d'identifier, au-delà du « petit pays » ou du département, un ensemble « méridional » plus vaste. De la même façon que les romanistes français du temps nient l'existence d'une langue d'oc distincte du français, au profit de la vision d'un espace linguistique « gallo-roman », juxtaposition de parlers locaux étroitement apparentés du nord au sud. Et de la même façon que la conception française de la citoyenneté met au centre l'individu, et refuse l'idée d'une communauté française faite de communautés particulières. L'ensemble a, implicitement, sa cohérence idéologique et politique.

Avec le temps de l'école des Annales, on a pu voir changer le statut du fait régional. Une approche qui privilégie les faits économiques et sociaux au détriment du politique peut s'appuyer sur l'étude en profondeur d'un espace plus réduit que le territoire national, offrant l'avantage d'une documentation plus facilement maîtrisable. Mais ce que les grands historiens de la « Nouvelle histoire » cherchent, au départ, dans leur laboratoire régional, c'est l'application locale de problématiques sociales ou économiques, ou mentales plus larges. Dans le titre de la thèse d'E. le Roy Ladurie, *Paysans de Languedoc*, le mot important, c'est « Paysans », pas Languedoc. Là encore, nulle place pour la prise en compte d'un fait occitan en soi.

¹ Cf. A.-M. THIESSE, *Ils apprenaient la France*, Paris, MSH, 1997.

Deux nuances toutefois. D'abord le fait qu'un événement « provincial », du fait de son importance, s'est fait sa place dans l'histoire nationale : la Croisade des Albigeois (XIII^e s.) qui permet au Royaume d'atteindre les rives de la Méditerranée. Des écrivains libéraux du début du XIX^es. font de l'événement un moment fort de l'affrontement séculaire entre Lumières et Ténèbres (Sismondi en 1823), et un argument contre l'Église et la Féodalité. Mais il devient vite problématique, au point d'être le plus souvent minimisé après 1830 : après tout, il implique que l'unité française s'est faite au prix d'un massacre. C'est trop tard : l'épisode est disponible pour qui voudra s'en emparer au profit de la construction d'une contre-histoire « méridionaliste ». Seconde nuance : au coeur même du texte « national » le plus orthodoxe, celui d'un F. Braudel dans *l'Identité de la France* par exemple, apparaît parfois, comme un remords, l'idée qu'il existe bel et bien, au-delà des « pays », un grand sud distinct, et problématique. Mais on va rarement plus loin...

2. En face : une contre-histoire

Elle apparaît dans la première moitié du XIX^e s., chez des écrivains du Midi qui ne sont pratiquement jamais des professionnels de l'histoire, et ne bénéficient donc pas de la reconnaissance sociale et institutionnelle des précédents. Elle se manifeste encore dans les années 1970. Cette contre-histoire, souvent véhémement, se structure autour de quelques idées (trop) simples :

– L'histoire officielle a menti : l'historien occitan va donc dévoiler la Vérité.

– Il y a un territoire occitan, un et indivisible, délimité par la langue, et un Homme d’oc, aux qualités bien sûr éminentes : amour de la Liberté et Tolérance.

– Il y a une histoire occitane, bâtie sur un cycle simple, de siècle en siècle : phase a) les occitans épris de Liberté bâtissent un Projet Occitan Progressiste ; phase b) les Barbares du Nord mettent violemment fin à l’expérience : où l’on retrouve, élevé à la dignité de paradigme, l’affrontement Lumières du Sud/Ténèbres du Nord postulé par les découvreurs français de la Croisade albigeoise.

C’est peu de dire que ce discours est fondamentalement idéologique, et repose sur une reconstruction souvent audacieuse de l’histoire du Sud. On se doute que les historiens français, quand ils en ont connaissance, n’en pensent que peu de bien. Ajoutons un paradoxe : ce langage nationaliste ne débouche jamais sur une vraie revendication nationaliste. Il reste donc gratuit, et n’a sans doute d’autre fonction que compensatoire – discours consolant tenu par des militants à d’autres militants, non aux habitants ordinaires des provinces occitanes.

Mais ce discours a perdu du terrain depuis quelques années, et il devient possible à présent d’envisager le problème en termes moins passionnels.

3. Alors ?

On peut trouver des faits qui concourent à dessiner les contours d’un Midi occitan ayant effectivement des caractères communs, au-delà des provinces qui le composent. Ces faits

ne sont que rarement des événements. Ils relèvent plutôt de traits structurels, et de phénomènes mentaux et culturels.

On a pu ainsi depuis longtemps cartographier un certain nombre de faits de nature anthropologique qui opposent Nord et Sud. Par exemple, l'opposition, jusqu'au XIX^e s. entre assolement biennal au Sud de la Loire, triennal au Nord, qui recoupe assez largement une opposition entre la charrue et l'araire (au Sud). Ou la limite nord des toits à faible pente et à tuiles romanes. Tous ces traits sont anciens – Haut Moyen Âge au plus tard. Certes, les limites citées – il y en a d'autres –, ne se recoupent que grossièrement. Et par ailleurs, elles passent souvent assez au Nord de la limite actuelle de la langue d'oc. La contradiction se résout cependant si on admet à la suite du linguiste W. Von Wartburg le fait que la limite sud du protofrançais correspondait justement avant l'an Mille au cours de la Loire – dans ce cas le hiatus avec les faits anthropologiques cités plus haut disparaît. Et si on met ces limites anciennes en liaison avec la frontière nord d'une Aquitaine romaine, puis wisigothique, dont la mémoire a survécu jusqu'aux temps carolingiens, on saisit là peut-être la genèse de l'espace occitan. Mais on note aussi avec intérêt que les phénomènes rencontrés dans le Sud de la France se prolongent sur une aire sud-européenne, Espagne et Italie, plus large.

On peut ajouter d'autres faits, au premier rang desquels le fait migratoire, jusqu'au XIX^e s. là encore. Les itinéraires des migrants, temporaires ou définitifs, se sont longtemps inscrits dans le cadre d'un espace linguistique bien précis : langue d'oc (les marges septentrionales envoient leurs

migrants au Sud, pas au Nord) et vers la péninsule Ibérique. C'est peut-être là que le fait linguistique apparaît le plus pertinent pour dessiner les contours d'un espace d'histoire vécu. Et là encore, on retrouve le lien avec l'Europe du Sud.

Un problème toutefois : c'est de fossiles que nous avons parlé : depuis le XIX^e s., les traits anthropologiques comme les comportements migratoires se sont effacés, au rythme de l'unification en profondeur de l'espace national français. La langue elle-même recule de plus en plus. Et les brassages actuels modifient la composition de la population d'un Sud qui attire de plus en plus d'originaires du Nord. En d'autres termes, raconter l'histoire de l'Occitanie, c'est raconter l'histoire de sa lente désintégration...

Ce qui reste par contre, c'est d'abord la persistance d'une certaine conscience occitane, inversement proportionnelle – le paradoxe n'est qu'apparent – à la solidité de ses fondements objectifs. Reste aussi la conscience très nette, en France du Nord, de l'altérité du Midi, avec un « ethnotype » assez stable – et souvent peu flatteur –, du Méridional tel qu'on le voit au Nord – avec son accent, ou son goût peu prononcé pour le travail... Ces faits de mentalité, supports de discours nombreux et bien diffusés, constituent peut-être l'indice que le fait occitan n'est pas encore tout à fait mort.

Ce qui ne l'empêche pas de pouvoir devenir objet de recherches historiques. Au prix de quelques précautions :

– On s'en doute, il n'est plus question de chercher à dire l'âme d'un Peuple, ou de bâtir le mythe d'une Occitanie

éternelle, reflet caricatural du discours officiel sur la France éternelle.

– Ce Midi occitan, on peut en discerner les contours, mais ces contours, flous et mouvants, ne dessinent pas une frontière opaque et fixe. Pas plus que les éléments unitaires n’effacent la diversité interne de l’espace occitan.

– Mais le plus intéressant peut-être, c’est que cet espace n’est pas clos. Il entre en interaction tout au cours de son histoire avec des espaces voisins. Pas seulement la France, malgré l’importance du clivage Nord/Sud, mais au-delà le reste de l’Europe : aborder l’histoire occitane amène assez vite à voir en quoi elle est liée à celle de l’Espagne ou de l’Italie. Raconter l’histoire occitane, c’est du même coup rompre avec les frontières politiques et linguistiques traditionnelles. Et c’est inscrire sa démarche dans un processus dialectique, où local, régional, occitan en général, français, Sud-européen constituent autant de niveaux qui interfèrent et se combinent. À ce titre, l’histoire de l’espace occitan, délivrée des *a priori* idéologiques qui ont longtemps pesé sur elle, peut devenir instrument d’ouverture, de découverte de l’imbrication des espaces. Et permettre aux populations concernées – et à d’autres aussi peut-être –, de mieux comprendre leur propre passé.

Philippe MARTEL
Histoire
Université Montpellier 3

Le Languedoc viticole : des atouts ancestraux pour une stratégie qualitative

L'agencement de terroirs à la fois originaux et variés confère à divers « pays » de la Méditerranée septentrionale, héritiers de l'Empire romain, d'accéder aux premières places de la renommée. Et ce n'est pas nouveau ! Tandis qu'aux premiers siècles, les citoyens venus en conquérants avaient fait ruisseler le vin en Narbonnaise, bénédictines ou cisterciennes, les abbayes du Moyen Âge avaient su identifier les terroirs et les cépages les plus dignes à fournir le vin de la messe ; les commanderies templières ou hospitalières, les collégiales et les évêchés ont pu, de siècle en siècle, consteller d'étapes prestigieuses les itinéraires chrétiens, laïcisés aujourd'hui en « routes du vin »¹. Les crus qui ont fait les délices des cours papales ou royales, des tables seigneuriales ou bourgeoises, des légendes littéraires ou des

¹ Cf. G. GAVIGNAUD-FONTAINE, *Le Languedoc, la Méditerranée et l'Europe au XX^e siècle*, Montpellier, Publications de l'Université Paul-Valéry, 2000, p. 21-23.

souvenirs festifs n'ont jamais complètement sombré sous les flots de la viticulture industrielle postphylloxérique. Un chapitre fondamental de l'histoire vigneronne méridionale était irrémédiablement écrit sur les extraordinaires terroirs que la nature offre à la culture de la vigne pour l'élaboration de vins de qualité.

1. Étapes d'une géographie vigneronne d'autrefois

Tant que les règles économiques imposent comme essentielle la production céréalière, vignes et oliviers restent cantonnés sur les parcelles soustraites aux autres cultures. En ces temps de polyculture étalés jusqu'au début du XIX^e s., un vin gouleyant est servi à la table du soir, relayé par un vin doux les dimanches et jours fériés. La réputation de certains terroirs n'en est que plus fortement établie. Ils se déroulent, en chapelet, entre mer et montagnes ; leurs productions se déclinent en vins rouges, blancs et rosés. Régulièrement, au cours des siècles, des guides, qu'ils soient agronomes, administrateurs, géographes, historiens, égrènent, dans leurs savants traités, les savoir-faire des terroirs les plus réputés. Olivier de Serres (1600)², De Gensanne (1775)³, Jullien (1816)⁴ ont multiplié les mentions qui contredisent la légende

² O. DE SERRES, *Le Théâtre d'Agriculture et le Ménasge des Champs*, 1600 (rééd. Arles, Actes Sud, 1996).

³ DE GENSANNE, *Histoire naturelle de la Province du Languedoc*, 1775. Cf. L. DUTIL, *L'état économique du Languedoc à la veille de l'Ancien Régime 1750-1789*, Paris, 1911.

⁴ A. JULLIEN, *Topographie de tous les vignobles connus*, Paris, Librairie scientifique, industrielle et agricole, 1816 (rééd. 1832 et 1866).

noire d'un Midi réduit à produire des vins grossiers, moqués sous les quolibets de " gros rouge " ou de " rouge qui tache ". Gaston Galtier, dans sa remarquable thèse sur le vignoble du Languedoc⁵ et Maurice Chauvet, dans son authentique route du vin⁶, ont perpétué les étapes d'une géographie héritée d'un lointain passé : celle qui consacre les vieilles aires vigneronnes d'avant le vignoble de masse du XIX^e s.

Il s'agit généralement de terrasses ou de petits plateaux, les " soubergues ", situés entre fleuves et affluents (Agly, Aude, Orb, Hérault, Vidourle, Vistre, Gardon, Rhône) ; les " costières " (ou coteaux), recouvertes de cailloutis dérivant des deltas et des glacis de piémont, présentent des sols plus secs. En direction des hauts pays, les bassins de garrigues et les premières pentes des monts (sarrats) complètent la gamme des meilleurs terroirs. Tous exposés entre midi et ponant, gratifiés de micro-climats bienfaiteurs, forts de sols maigres et variés. La palette est variée, d'ouest en est.

Accostant au cap Creu, le voyageur est saisi d'admiration pour les épousailles des ceps et de la mer sous un ciel d'azur. Il entre dans le Cru Banyuls, nom d'un pays précocement identifié à son vin doux naturel, élargi jusqu'à Collioure, et candidat aujourd'hui à l'inscription au Patrimoine de l'Humanité. Vers l'intérieur des terres, les sols granitiques des Aspres portent de petites récoltes de vins fins stimulés par la cour de Majorque installée à Perpignan. Leur réputation pousse encore Pierre IV d'Aragon à passer commande, en 1315, " du meilleur vin du Roussillon ".

⁵ G. GALTIER, *Le vignoble du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. Étude comparative d'un vignoble de masse*, Montpellier, Causse, Graille et Castelnau, 1960, 3 t.

⁶ M. CHAUVET, *La route du vin*, Montpellier, 1950.

Sur les pentes des Corbières, entre cailloutis quaternaires, éboulis calcaires et alluvions fertiles, de Maury à Rivesaltes, la culture des muscat, malvoisie, grenache et maccabeu étend l'aire de production des vins doux roussillonnais. Les vins proviennent de moûts naturellement riches en sucre (quatorze degrés d'alcool) et parfois mutés⁷. Le mutage, ou addition d'alcool chargée d'arrêter la fermentation unit l'esprit et le suc du raisin : le sucre naturel, non transformé en alcool, communique au vin les arômes et saveurs du raisin. Il semble qu'Arnaud de Villeneuve, illustre savant du XIII^e s., ait apporté d'Espagne des pratiques viticoles héritées de la plus haute antiquité. Les caves templières du Mas Deu à Trouillas ont ainsi abrité dès le Moyen Âge le fameux "or rouge du Roussillon" (Paul Alduy). Le vin de Rivesaltes, bénéficiaire de l'enthousiasme manifesté par les rois de Majorque et d'Aragon pour les vins doux, est expédié en 1455 "per les festes" que le roi de Navarre organise en l'honneur de son gendre le comte de Foix. Les siècles passent et le savoir-faire perdure ; en 1787, Jefferson, alors ambassadeur des États-Unis en France cite, dans une lettre au président Monroe, les crus roussillonnais de Rivesaltes et Perpignan comme les meilleurs ; la même année, le sérieux Arthur Young note que "ces vins méritent leur réputation"⁸. Jullien, dans *sa Topographie de tous les vignobles connus*, réitère la distinction ouvrant la voie à la très *britannique Gazette des Vins et des Alcools* qui, à Londres, n'eut de cesse de vanter les vins du Roussillon, dits alors "Porto français". Les négociants de Port-Vendres

⁷ Certains muscats sont obtenus sans mutage, au terme de vendanges effectuées en état de surmaturation.

⁸ A. YOUNG, *Voyages en France 1757-1759*, rééd. 1975.

affirmèrent et propagèrent, tout au long du XIX^e s., la réputation des vins de Banyuls ; la littérature française mentionne le “ Rivesaltes ! Halte, voyons le rivesaltes ” s’écrie Cyrano en 1897.

S’il est un vin doux naturel qui bénéficie de références les plus prestigieuses les unes que les autres, c’est bien le muscat qui signe l’extraordinaire générosité bimillénaire d’entre Vidourle et Agly, de siècles en terroirs. La seule évocation des cépages (muscat blanc, muscat du pays et muscat d’Espagne) renvoie à une valeur sûre toujours à l’honneur : un nectar qui offre la quintessence du fruit mûr et du terroir⁹. Le muscat de Frontignan est auréolé des références les plus prestigieuses depuis, peut-être, Pline le Jeune (62-114), lorsqu’il évoquait un vin à la couleur de miel qui, par son sucre, attirait les abeilles. Plus de mille ans plus tard, Arnaud de Villeneuve assurait boire deux verres de muscat par jour, afin de préserver sa santé. Il n’avait pourtant pas pu lire le traité contre la peste, écrit vers 1350, par Tommaso del Garbo. À la même époque, Guy de Chauliac, médecin des papes, recommande de boire du Muscat de Frontignan en présence d’affections lentes. Tous en vantèrent les mérites : les frères Platter, venus de Bâle au XVI^e s. pour étudier à Montpellier ; Olivier de Serres, Louis XIII et Richelieu, le Prince de Condé et Louis XIV, mais aussi Locke, Rousseau et Voltaire, ont dit leur goût pour le muscat de Frontignan. En 1774, quatre ans avant de mourir, l’hôte de Ferney demande “ une grâce considérable ”, celle de lui

⁹ Cf. M. LABORIEUX, *Muscats, des vins, des terroirs, une histoire*, Montpellier, Espace Sud, 1997 ; C. FERRAS, R. LAURAIRE, *Le Muscat de Frontignan, un vignoble entre tradition et qualité*, ODAC Hérault et Ville de Frontignan-la-Peyrade, 2000.

“ conserver la vie ” en lui “ envoyant un petit quartant du meilleur vin de Frontignan ”... soit cent trente litres !

Puis, la mode se diversifie ; la réputation du Frontignan est rattrapée par celle de Lunel au XVIII^e s. L'anglais Sterne (1760), Frédéric II de Prusse, et plus tard, Napoléon et Karl Marx font les éloges du muscat de Lunel, élevé par l'Abbé Bouquet, dans sa propriété de la Côte du Mazet, au faite de sa renommée (1730). La littérature française fait écho à tant de sublimes dégustations, de Jean-Jacques Rousseau aux frères Goncourt qui évoquent, dans l'un de leurs romans “ le vin de Lunel... celui qui tape ”. Il s'agit, sans doute, de celui du domaine de la Tour des Farges, propriété de François Sabatier d'Espeyran, ami des peintres (Gustave Courbet), et hommes de lettres (Jules Michelet). Karl Marx aurait même séjourné, dit-on, au château de La Tour des Farges. D'autres contrées s'adonnent à ce vin de fête : Saint-Jean de Minervois, Maraussan, Vérargues, Vauvert, mais aussi Cazouls-les-Béziers, Puisserguier, Autignac, Montbazin, Mireval, Saturargues, en produisent à leur tour. Les Frontignanais prennent ombrage d'une concurrence frauduleuse ; ils en viennent à arrêter des dispositions sévères pour enrayer la propagation des contrefaçons : c'est ainsi qu'en 1818, le Conseil Municipal demande au préfet, le baron Creuzé de Lesser, l'autorisation de nommer, annuellement, trois commissaires chargés de contrôler, après la vendange et en présence du maire, les tonneaux de vin muscat produits sur leur terroir, de les inscrire sur un registre afin d'opérer des recoupements lors des ventes, enlèvements et expéditions dudit vin sous le nom de muscat de Frontignan. Une pratique appelée à se

généraliser avec les appellations d'origine contrôlée... au XX^e s.¹⁰.

Les vins rouges ne manquent pas de lettres de noblesse. Les qualités d'arôme – complet –, de bouquet – odoriférant – de robe – soutenue – font la réputation des vins des Corbières ; heureux d'y goûter, les mousquetaires de Louis XIII trouvent, à l'heure du siège de Perpignan, qu'ils ont “ de l'amour ”. Le flamboyant Fitou tire, comme de toute éternité, puissance et générosité de l'ardent soleil local. L'introduction, au XVIII^e s. de cépages catalans (grenache, alicante, carignan, mourvèdre¹¹, morrastel) font reculer le terret et le piquepoul noirs. L'assemblage de cépages jalousement sélectionnés donne couleur et corps aux vins rouges de Sigean, Leucate, Lapalme. Le vieillissement accentue la distinction des vins de garde, connus sous le nom de vins de Narbonne ; leur appellation englobe les crus du Quatourze, plan incliné sur l'étang de Bages.

En reprenant la route vers l'intérieur des terres aux sols riches en fer et manganèse qui viennent buter sur les contreforts du Massif Central, le voyage conduit en Minervois, source, de temps immémorial, de vins souples, à la robe grenat et au goût fruité. Lorsque les rigueurs de l'hiver 1709 vinrent ruiner bien des vendanges septentrionales, la capitale s'éprit des vins du Minervois, souples et fruités, à la robe grenat. Dans la foulée, la cote des Halles inscrit le Saint-Chinian ; tonique, fin et agréable à

¹⁰ En 1821, les marques de fabrique tenteraient de renouer avec les pratiques d'Ancien Régime, lorsque les tonneaux de vins portaient le sceau (Saint-Georges-d'Orques, ou les initiales C.C. de R. pour Côtes-du-Rhône) permettant d'en connaître l'origine.

¹¹ Dit “ spar ” (ou espar) dans le département de l'Hérault.

boire, ce vin était servi à la table de nombreux hôpitaux (Hôtel-Dieu, Pitié, Salpêtrière, Saint-Louis). De Saint-Chinian à Faugères, là où les Cévennes prennent le relais de la Montagne Noire, les avant-monts et leurs coteaux schisteux communiquent aux vins des goûts parfois épicés, toujours élégants (Autignac, Caussignojouls, Laurens).

Les cépages locaux ont longtemps gardé la faveur des vigneronns de part et d'autre de l'Hérault. Les terret noir et terret bourret adaptés aux sols caillouteux et ensoleillés ; le cinsault, garant d'équilibre ; l'œillade et ses exigences de récolte au bon moment ; la magdaleine prisée pour ses fruits fins et délicats ; le piquepoul noir, à l'aise dans les terrains sablonneux, l'aspiran... Si les bons vins de Languedoc figuraient déjà à la table de Philippe Auguste, roi de France¹², son lointain successeur Phillippe Le Bel fait acheter des vins de Montpellier pour sa provision personnelle, en l'an 1300 ; Louis XV semble avoir eu une préférence pour le vin d'Aniane, remarqué aussi par Goethe à l'exportation. Le vin de la Méjanelle avait déjà été apprécié par le voyageur allemand Abraham Goelnit (1626) ; les vins de Saint-Georges d'Orques, vifs de couleur, aux saveurs nuancées, font la fierté du Montpelliérais et les délices des "Messieurs de la Cour des Aides". Les terroirs de Saint-Drézery, Sussargues, Saint-Christol, Vérargues, Saint-Géniès-des-Mourgues, diversifient les références en pays de Lunel et du Vidourle.

¹² Cf. "La bataille des vins, poème d'Henri d'Andéli, trouvère normand", étudié par G. GALTIER, *Un document sur le vignoble et le commerce des vins dans la France médiévale*, Montpellier, Causse, Graille et Castelnau, 1949. Sont cités les noms de Carcassonne, La Palme, Narbonne, Montpellier.

Fruités et colorés, les vins de la Vaunage, dont celui de Langlade, sont prisés dans les cafés¹³ et les guinguettes de Nîmes, comme sur les tables des gourmets ; syrah et grenache leur donnent un goût de cerise. Réputés sous le nom de “ vins de grand ordinaire et d’entremets ”¹⁴, les vins gardois se parent des solides caractères de la costière surplombant la Petite Camargue. Ici, chacun se souvient que lors de la peste de 1720, les habitants apprécièrent, plus que jamais, les vertus médicinales des vins d’entre Saint-Gilles et Vauvert.

La Côte-du-Rhône, venue ourler le Languedoc oriental d’un chapelet de vins hors du commun (Laudun, Chusclan, Lédénon), jouit d’une réputation bien installée. Les papes, présents en Avignon de 1309 à 1376, furent friands des vins élevés de part et d’autre du Rhône. Il revient à Jean XXII d’avoir contribué à développer le vignoble de Châteauneuf (-du-Pape !). Olivier de Serres¹⁵ se plut à énumérer les vins chauds et bouquetés de la Costière qui s’étendent au sud de Nîmes, sur des galets siliceux (les grès) roulés et étagés ; et qui annoncent le chapelet de vins rubis et topazes (Lédénon, Chusclan) de la Côte-du-Rhône gardoise.

La réputation de ces vins rouges, à la hauteur des terroirs d’exception, des cépages et des savoir-faire qui permettent de les obtenir, ne s’est pas offusquée des faveurs accordées à d’autres crus.

Le rosé de Tavel, rosé des rois et roi des rosés a su faire les délices de Pétrone (I^{er} s.), Ronsard (XVI^e s.), Balzac et Mistral qui l’appelaient, joliment, “ lou cigalié ”, le vin des

¹³ Les vins de “ café ” ou “ d’une nuit ” ne sont restés que quelques heures au contact du marc.

¹⁴ J. GUYOT, *Étude des vignobles de France*, Paris, 1968.

¹⁵ *Op. cit.* (n. 2).

têtes qui chantent... Fort agréables à boire les soirs d'été, les vins rosés sont restés assez rares ; la Gravette de Corconne, le Terret de Bessan¹⁶ ont été préservés par d'inconditionnels amateurs. Savaient-ils qu'en 1241, le roi d'Angleterre Henri III avait demandé à un certain Robert de Montpellier de lui préparer le " Claret " ?

Et les vins blancs ne sont pas en reste. Et " du bon vin blanc, mon dieu ! On en faisait en Languedoc un peu partout " ¹⁷.

Dans l'ouest audois où Tite-Live aurait, assure-t-on, apprécié les vins blancs, une tradition moderniste les fait pétiller. Dans le Limouxenc, au carrefour des influences océaniques et méditerranéennes, Mauzac et Ramondenc sont à l'honneur. De vieux registres attestent qu'en 1544, la Blanquette de Limoux, grâce aux grains blonds mûris à mi-pentes et vivifiés à l'abbaye de Saint-Hilaire selon la méthode dite, depuis, " ancestrale " ¹⁸, est expédiée en flacons, et non en fûts : ainsi sont préservés, outre son gaz, ses qualités de fruité, de finesse, de moelleux.

Autour de Narbonne, c'est au raveyrenc de s'épanouir. Et d'autres cépages locaux se gorgent de saveurs particulières dans le massif de la Clape, poste avancé en mer et baigné

¹⁶ Le vin rosé de Bessan est obtenu naturellement, et non par arrêt de la fermentation.

¹⁷ M. CHAUVET, *op. cit.* (n. 6), p. 69.

¹⁸ La fermentation est, dans ce cas, stoppée par filtrage ; précoce, la mise en bouteille garantit la préservation du gaz. Différente, la méthode traditionnelle ou " champenoise ", mise au point par Dom Pérignon, moine bénédictin (1639-1715), implique la maîtrise de l'effervescence par adjonction de liqueur de tirage, riche en levures. Celle-ci facilite la prise de mousse en bouteilles.

d'embruns, comme dans la vallée de l'Hérault ou sur les bords de l'étang de Thau. L'œillade blanche, ou picardan, la clairette, le piquepoul (picpoul) gris ou blanc, si généreux sur les terres légères¹⁹ : de quoi satisfaire tous les goûts, entre vins secs et soutenus, ou rafraîchissants et délicats à souhait. Dans les ports de Marseillan, Mèze, abondent les Picardant et Pelure d'Ognon, vins blancs rafraîchissants à souhait qui assurent la prospérité du " vignoble de la marine ", autour de l'étang de Thau. Rabelais introduit dans la littérature le Picardant, aux côtés du vin de Canterdrix et de Mireval. Olivier de Serres vante, à son tour, les blanquets de Mirevaux (Mireval ?) et l'on sait que, bien avant Molière, Louis XI a apprécié les vins blancs de la vallée de l'Hérault (1470).

Tandis que la Clairette traverse les siècles²⁰, les diocèses d'Agde, Béziers, Lodève accroissent leur production au cours du XVIII^e s., avant que les vermoutheries français, épris de vins blancs francs et veloutés, ne viennent fonder leur collecte entre Marseillan et Beaucaire.

Dans le pays de Montpellier²¹, les vins blancs produits sur les coteaux ont également bonne réputation : ceux de la Méjanelle, célèbre pour ses belles demeures appelées " folies " dont celle de Flaugergues ; ceux de Prades-le-Lez, faits avec de l'ugni blanc, ou encore ceux de Montferrand, au suc bien reconnaissable. Quant à la fameuse Clairette de

¹⁹ Cf. MAGNOL, *Botanicum Monspeliense*, 1676. Sont connus les cruchenc, rivairenc, éfoireau, calitor, aspiran... Pour une étude approfondie des cépages, cf. P. GALET, *Cépages et vignobles de France*, Montpellier, 1952 (rééd. successives).

²⁰ Depuis peut-être Pline l'Ancien (I^{er} s.) et Sidoine Appolinaire (V^e s.).

²¹ Cf. M. TUDEZ, *Le développement de la vigne dans la région de Montpellier, du XVII^e siècle à nos jours*, 1934.